

été mis entre les mains d'amis afin de leur permettre de faire une spéculation.

M. BOYCE : L'honorable ministre des Finances se rappellera que le ministre des Chemins de fer a déclaré que ces personnes pouvaient avoir obtenu ces plans d'une autre source.

M. FIELDING : Mais ce n'est pas ce qu'a dit l'honorable député d'Algoma. Il n'a pas dit que les plans pouvaient venir d'une autre source, il a dit qu'ils étaient sortis du ministère des Chemins de fer. Conséquemment, l'assertion de l'honorable député attaque la réputation de M. Collingwood Schreiber, et de tous les fonctionnaires du ministère des Chemins de fer. Je ne crois pas qu'il soit juste de laisser ces employés sous le coup d'une imputation de ce genre.

M. FOSTER : L'honorable ministre devait rire dans sa barbe lorsqu'il émettait cette prétention avec un aussi grand sérieux. Il y a trop longtemps qu'il est dans cette Chambre pour ne pas savoir qu'un honorable député a le droit de déclarer, sur la foi des renseignements qui lui sont parvenus, qu'il croit que telle et telle chose est vraie. C'est à lui seul à décider s'il ira plus loin que cela et jusqu'où il ira ? Il est inutile d'essayer à intimider un nouveau député, et je suis heureux de voir que mon honorable ami ne s'est pas laissé effrayer par les remarques de l'honorable ministre des Finances et de l'honorable ministre des Chemins de fer. L'honorable ministre des Chemins de fer a dit que mon honorable ami manquait de modestie. Nous n'en pouvons pas dire autant de lui. Il s'est montré certainement très modeste l'année dernière lorsque, à l'occasion d'un bill très important présenté par son département, aucun pouvoir au monde ne lui aurait fait desserrer les dents, tant il était modeste.

M. EMMERSON : Je suis naturellement très réservé.

M. FOSTER : Si j'ai bien compris, mon honorable ami d'Algoma a dit, et je crois que toute la Chambre l'a compris comme moi, que d'après d'excellents renseignements, il pouvait dire que des particuliers avaient eu en leur possession les plans de ces terminus et les avaient utilisés à leur bénéfice. Il arrive souvent que les paroles dont nous nous servons ne soient pas exactement celles dont nous aurions voulu nous servir. Nous en avons eu la preuve l'autre jour lorsque, dans une circonstance mémorable, cela est arrivé à un honorable député dont le siège est un peu en arrière de celui de mon honorable ami le ministre des Chemins de fer et des Canaux, et cela arrive quelquefois aussi à d'autres parmi nous.

M. FIELDING : L'honorable député d'Algoma a dit que ceux en la possession desquels étaient les plans en question les avaient obtenus au ministère des Chemins de fer.

M. FIELDING.

M. FOSTER : Non ; il n'a pas dit qu'il les avait obtenus du ministère des Chemins de fer. Je ne crois pas que vous puissiez prouver qu'il a dit cela par le compte rendu des débats. Mais l'honorable ministre des Chemins de fer et des Canaux a dit que ces plans lui avaient été remis cachetés et qu'ils étaient gardés cachetés.

M. EMMERSON : Non, je n'ai pas dit cela.

M. FOSTER : Il n'a pas dit qu'ils avaient été remis cachetés, mais qu'il les avait fait cacheter immédiatement.

M. EMMERSON : C'est cela.

M. FOSTER : Très bien. Le ministre des Chemins de fer ou son sous-ministre n'ont pas alors été obligés de briser le cachet pour qu'il fût possible aux autres employés du département de voir les plans. Evidemment, ceux qui ont préparé ces plans n'ont pas cru qu'ils étaient tellement importants qu'ils devaient les cacheter pour les envoyer au ministre. Ils ont été envoyés au département en la manière ordinaire et personne ne peut dire combien de temps ils sont restés à la vue des employés avant que le ministre les cachète. La modestie bien connue de l'honorable ministre l'empêche d'être très alerte à remplir ses devoirs administratifs, et il a laissé traîner ces plans dans son département depuis juillet ou août, je crois que c'est ce qu'il nous a dit, dans tous les cas pendant un temps très long, avant de s'en occuper d'aucune façon. Combien de temps a-t-il laissé ces plans à la vue des employés de son département avant de les mettre sous clef ? Il est évident que ces plans n'étaient pas cachetés lorsqu'on les a envoyés au département et on ne considérerait pas qu'il était nécessaire qu'ils le fussent ; c'est comme cela qu'il se fait qu'on a pu les connaître en dehors du département. Mon honorable ami admettra avec moi, et c'est tout ce que l'honorable député d'Algoma (M. Boyce) a dit, que d'une façon ou d'une autre des particuliers ont eu ces plans en leur possession. Mais le ministre des Chemins de fer et des Canaux nous dit maintenant : Oh ! ces plans sont secrets ; personne ne doit les voir, et je les ai fait mettre sous scellé. On a dit aussi que ces plans pouvaient avoir été livrés subrepticement par des employés du ministère ; mais nous discuterons cette question-là plus tard. Il me semble qu'il y a de bonnes raisons, non pas des raisons de parti, de faire une enquête au sujet de ces faits, parce que nous voulons savoir ce qu'il y aura de mieux à faire.

M. EMMERSON : Je vais aborder de nouveau la question. Après avoir prêté l'oreille au joli conte qui vient de nous débiter le député de Toronto-nord, je tiens à donner ma propre version. Vers le mois d'août, ou au cours de l'automne dernier, après que les plans primitifs eussent été déposés au ministère, ils furent soumis à l'examen, un jour